

Extrait du registre <u>DES DELIBERATIONS</u> DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : En exercice : 15

Le 11 JUIN 2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame LEVRARD Françoise, Maire

<u>Présents</u>: 11 Date de convocation du conseil municipal: 05/06/2018

Votants: 11

<u>Présents</u>: Mmes Regner – Gaignard – Lhomer – Houdoin – Tetu-Edin - Feurance

Mrs Timmerman – Cartier – Danvert – Charton - Regner

Absents excusés: Mme Ribot – Mr Babai – Mr Lebreton – Mme Lhomer

Formant la majorité des membres en exercice

Madame GAIGNARD Nathalie a été élu secrétaire de séance.

Délibn°11-06-18-01

<u>Objet : Choix du bureau de contrôle et la mission de coordination sécurité et protection de la santé – travaux extension mairie et agence postale + création de 2 logements</u>

Madame Le Maire présente aux conseillers municipaux les différentes offres concernant le bureau de contrôle et la mission de coordination sécurité et protection de la santé pour les travaux de la mairie, agence postale et création de 2 logements.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de retenir la proposition de groupe Qualiconsult pour un montant de :

- 5 640 € HT pour la mission de contrôle technique
- 2 864 € H T pour la mission de coordination sécurité et protection de la Santé.

Rapport de dépouillement des offres

Madame JOUVE, architecte est venue présenter aux conseillers municipaux le rapport de dépouillement des offres concernant les travaux d'extension de la mairie – agence postale et la création de 2 logements.

L'attribution des lots aura lieu lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

<u>Dommages ouvrages pour travaux extension mairie et agence postale + création de 2 logements</u>

Les offres ne nous sont pas parvenues dans les délais, de ce fait, cee point est reporté à la prochaine réunion de conseil municipal.

Prochaine réunion de conseil municipal le 12 juillet à 19 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.